

COMMUNE DE VIVARIO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -
- Antoine PINNA -
- Notaires associés –
6, Bd Albert 1^{er}
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 13 aout 2024, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Christine Eve Lydie BETTINI, demeurant à LYON.
Née à MARSEILLE le 7 novembre 1963 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé tant directement que du chef de leur auteur, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A VIVARIO (HAUTE-CORSE) ;

Dans un ensemble immobilier cadastré section B N°446 lieudit **COSTA** pour 01 a 80 ca ;
Les lots N°2, soit une cuisine au rez-de-chaussée ;
3, soit une salle d'eau au rez-de-chaussée ;
9, soit une chambre à l'étage ;
10, soit une chambre à l'étage ;
15, soit une pièce mansardée au grenier ;
19, soit la moitié indivise du le hall et de la cage d'escalier au rez-de-chaussée ;
20, soit la moitié indivise du le hall et de la cage d'escalier à l'étage ;
21, soit la moitié indivise du couloir au grenier ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI